

# LA CONFERENCE DE LA HAYE a commencé

La session préliminaire s'est ouverte hier dans le Palais de la Paix

Pour la première séance de la conférence de La Haye, la physionomie de la ville n'a pas changé : aucune décoration, aucun drapeau, pas de service d'ordre.

## Trente-quatre Etats sont représentés

Trente-quatre Etats sont représentés, sinon par leurs délégations, non encore arrivées, du moins par leur représentant diplomatique à La Haye. Tel est le cas de la Roumanie, absente, de l'Allemagne, de la Russie, de l'Esthonie, de l'Albanie, de l'Islande.

M. Van Karnebeek, ministre des affaires étrangères en Hollande, qui occupe provisoirement le fauteuil présidentiel, déclare ouverte la session préliminaire de la conférence de La Haye.

## La France et la Belgique sont d'accord, mais...

Un de nos confrères parisiens précise que, au cours de l'entrevue d'hier entre MM. Jaspard et Poincaré, les deux hommes d'Etat ont constaté que les vues de la Belgique et de la France s'accordaient complètement sur la question des biens privés, pour laquelle la Belgique entend maintenir la thèse qu'elle a soutenue à la conférence de Gênes.

## La Belgique et l'Angleterre ne le sont pas

Les délégués anglais et belges ont eu, hier, à La Haye, une assez importante entrevue. Ils sont, en effet, en désaccord au sujet de la question de la restitution des biens privés.

On se souvient que les Russes avaient déclaré à M. Lloyd George qu'ils étaient prêts à restituer les 90 pour cent des propriétés confisquées. On demandait donc aux bolcheviks pour quelles raisons ils refusent de restituer les 10 pour cent restants. Puis on ferait des classifications par catégories d'industries.

On demanderait ensuite aux Russes de préciser quelles usines et entreprises ils ont restituées.

## L'Italie a répondu au memorandum français

Le comte Storza a remis, hier soir, au ministre des Affaires étrangères, la réponse de son gouvernement au memorandum français du 1er juin relatif à la conférence de La Haye.

## La Conférence a élu son Président

La Haye, 15 juin. — M. Van Karnebeek a été élu président de la Conférence de La Haye.

## La jolie plage de Malo-Dunkerque est reconstituée

Lisez à ce sujet

## Le Réveil Illustré

16 pages de Romans, Contes, Mode, Photos, Dessins amusants, etc. 20 CENTIMES

# La Chambre s'est occupée du corps et de l'esprit

Elle a voté dix millions pour les jeux olympiques

Hier matin, l'ordre du jour de la Chambre appela en premier lieu la discussion du projet de loi portant ouverture au ministère des Affaires étrangères d'un crédit de dix millions pour la préparation des Jeux olympiques de 1924.

Après l'intervention de M. YBARNEGARAY, qui tenta vainement de faire majorer de quatre millions les crédits prévus, M. HERRIOT déclara qu'il refusait à la ville de Lyon les deux qu'elle avait présentés, et qu'il était prêt à donner à Paris, qu'il avait tout d'abord, n'avait pas voulu s'en occuper.

## Elle a discuté ensuite la réforme de l'enseignement

La Chambre a repris ensuite la discussion des interpellations sur la réforme de l'enseignement secondaire.

M. Marcel PLAISANT dénia au Conseil supérieur de l'Instruction publique les qualités requises pour procéder à la réforme de l'enseignement.

M. HERRIOT parla dans le même sens et fit ressortir les difficultés que rencontrerait, avec le projet du gouvernement, l'enseignement primaire à l'enseignement secondaire.

## Le Gouvernement a posé la question de confiance pour la loi de recrutement

La séance de l'après-midi a été consacrée à la suite de la discussion de la loi sur le recrutement de l'Armée.

## Le testament déposé

Un témoin, qui reçut de l'argent de Mme Bessarabo pour un affaire industrielle, M. Beudin, reconnaît à la barre qu'il doit encore dix mille francs à l'accusée.

## Des meetings socialistes

Le groupe du Parti Socialiste a décidé d'organiser pendant la 1re quinzaine de juillet, une série de meetings et de conférences dans divers centres régionaux auxquels participeront, outre plusieurs représentants du Parti au Parlement, des députés socialistes Belges et des Travailleurs Anglais.

## Un projet socialiste : Les droits de citoyen aux soldats

Le groupe socialiste, dans sa réunion de ce matin, a décidé de soutenir un article additionnel au projet de loi militaire, projet qui va être déposé par MM. GOUDIEU et FELIX et qui tend à autoriser les soldats de tout grade à user de leurs droits de citoyen, y compris le droit de parole dans les réunions publiques.

## Une indemnité de déportation aux otages et prisonniers politiques

Une proposition de loi de M. Pasqual et plusieurs de ses collègues ayant pour objet d'accorder une indemnité forfaitaire de 100 fr. par mois de déportation ou d'emprisonnement aux otages de représailles et aux prisonniers politiques a été déposée sur le bureau de la Chambre.

## Les exhumations des militaires seront désormais garanties

À la suite de ces incidents, le Ministre a ré-évalué, député du Nord, le Ministre des Pensions vient de lui adresser une lettre relative aux incidents qui se sont produits à Saint-Mandé le 28 Avril dernier l'occasion des exhumations de corps de militaires inhumés dans cette localité.

## La Haute-Silésie sera évacuée dès samedi

Breslau, 15 juin. — La convention relative à l'évacuation de la Haute-Silésie sera signée incessamment.

## La Banque d'Angleterre abaisse le taux de son escompte

Londres, 15 juin. — Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre a été abaissé de 4 % à 3 1/2 %.

# GROS INCIDENT AUX ASSISES DE LA SEINE Deux heures de succès pour M<sup>me</sup> Bessarabo

Des témoins lui sont extrêmement favorables et son défenseur est acclamé par le public

(SUITE)

L'audience est reprise à 3 heures 40. On donne lecture des pièces fournies par l'accusée elle-même établissant que le revolver qu'elle possédait M. Bessarabo avait été acheté au Mexique.

## Ce n'est pas la mort qui téléphona le 31

Mais un mouvement d'attention se produisit lorsque l'huissier introduit Mlle Cazenave, la dactylographe qui reçut un coup de téléphone, le 31 juillet, lorsque M. Dauphin se trouvait là.

## « Paul Jacques avait l'intention de se tuer »

On entend ensuite Edouard Franconi. C'est le premier témoin cité par la défense.

## La suite à demain

L'audience est reprise à 5 heures 30 dans un calme absolu.

## Le testament déposé

Un témoin, qui reçut de l'argent de Mme Bessarabo pour un affaire industrielle, M. Beudin, reconnaît à la barre qu'il doit encore dix mille francs à l'accusée.

## Des meetings socialistes

Le groupe du Parti Socialiste a décidé d'organiser pendant la 1re quinzaine de juillet, une série de meetings et de conférences dans divers centres régionaux auxquels participeront, outre plusieurs représentants du Parti au Parlement, des députés socialistes Belges et des Travailleurs Anglais.

## Un projet socialiste : Les droits de citoyen aux soldats

Le groupe socialiste, dans sa réunion de ce matin, a décidé de soutenir un article additionnel au projet de loi militaire, projet qui va être déposé par MM. GOUDIEU et FELIX et qui tend à autoriser les soldats de tout grade à user de leurs droits de citoyen, y compris le droit de parole dans les réunions publiques.

## Une indemnité de déportation aux otages et prisonniers politiques

Une proposition de loi de M. Pasqual et plusieurs de ses collègues ayant pour objet d'accorder une indemnité forfaitaire de 100 fr. par mois de déportation ou d'emprisonnement aux otages de représailles et aux prisonniers politiques a été déposée sur le bureau de la Chambre.

## Les exhumations des militaires seront désormais garanties

À la suite de ces incidents, le Ministre a ré-évalué, député du Nord, le Ministre des Pensions vient de lui adresser une lettre relative aux incidents qui se sont produits à Saint-Mandé le 28 Avril dernier l'occasion des exhumations de corps de militaires inhumés dans cette localité.

## La Haute-Silésie sera évacuée dès samedi

Breslau, 15 juin. — La convention relative à l'évacuation de la Haute-Silésie sera signée incessamment.

## La Banque d'Angleterre abaisse le taux de son escompte

Londres, 15 juin. — Le taux de l'escompte de la Banque d'Angleterre a été abaissé de 4 % à 3 1/2 %.

# Nouvelle Note à l'Allemagne

Les Alliés marquent l'intention de ne pas céder sur leur dû

Paris, 15 juin. — La commission des réparations a envoyé hier une nouvelle note au chancelier Weimar.

Voici les grandes lignes de ce document : La commission des réparations dit d'abord que le contrôle des dépenses et des recettes de Reich, ainsi que la surveillance des établissements publics devront être négociés entre le comité des garanties et le gouvernement allemand. C'est pourquoi la présente note a été adressée au chancelier.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

# Les détournements à la Mairie de Noeux

Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

Me Lafont et Me Phalempin défendaient l'accusé. Malgré leur brillante plaidoirie, le maire de Noeux a été condamné à six mois de prison. Le secrétaire de mairie qui avait remis au maire l'argent qu'il détenait comme trésorier, a été également condamné à six mois de prison avec sursis.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.

## Le Maire a été condamné à six mois de prison

C'est à l'audience correctionnelle de Béthune du jeudi 15 juin qu'on a jugé l'affaire concernant le maire de Noeux, Monsaert, accusé de vol d'une somme de 1.000 francs, provenant de la souscription faite pour l'érection d'un Monument aux Morts.